

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UN PARKING 212 PLACES ET D'UNE VOIRIE SUR LA COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
40. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Le projet consiste à aménager un parking de 212 places et une nouvelle voie de circulation avec cheminement piétons/cycles type voie verte.

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement consiste à réaliser un parking de 212 places pour la station de ski, le plan d'eau et pour desservir le centre du village.

Ce parking se situe sur une parcelle communale (actuellement en prairie) située dans le Périmètre de Protection Rapproché (PPR) du forage de l'Ile.

Afin de limiter les impacts sur la ressource en eau, le parking sera revêtu en enrobés et l'eau de ruissellement canalisée par le biais de bordures et ou caniveaux. Un séparateur hydrocarbures sera installé avant rejet des eaux dans l'Arly.

Le projet situé entre 2 routes existantes (route des Varins et route du Crystal d'Arly) inclut la création d'une voie nouvelle le long du futur parking pour relier les 2 axes existants.

Un cheminement doux est créé le long de la voirie permettant aux cycles et piétons de rejoindre en sécurité les différents sites.

Une zone de 1 500m<sup>2</sup> bordurée est conservée herbe et des poches de végétations ponctuelles bordurées seront aménagées.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce parking est situé à proximité du front de neige, du plan d'eau et du centre du village et permettra de desservir ces différents sites.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux consisteront essentiellement à :

- décaper de la terre végétale,
- réaliser de la fondation du parking, des cheminement doux et de la voirie,
- réaliser les réseaux secs et humides, y compris gestion des eaux pluviales et le séparateur hydrocarbures,
- poser les bordures,
- réaliser les réglages et revêtements,
- réaliser les travaux de finitions de l'aménagement.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'exploitation et l'entretien du parking est réalisée par la commune de Praz-sur-Arly

Les eaux pluviales des aménagements seront canalisées par des bordures et/ou caniveaux et seront évacuées par des collecteurs vers le torrent de l'Arly.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cet aménagement est soumis à un permis d'aménager et à un dossier de déclaration au titre de l'article R214-1 : dossier loi sur l'eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombres de places	212 unités
Surface parking	4900m <sup>2</sup>
Longueur voirie	165m
Plate-forme voirie 9.30m	5.80m + 3.50m de voie verte

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route des Varins  
74120 PARZ-SUR-ARLY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 06° 34' 23" 8E Lat. 45° 50' 11" 8N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé le 13/04/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de Protection Rapproché (PPR) du forage de l'Ile.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux pour la fondation et le nivellement des surfaces.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un voirie + parking + cheminement piétons/cycles
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de limiter les impacts sur la ressource en eau, le parking sera revêtu en enrobés et l'eau de ruissellement canalisée par le biais de bordures. Un séparateur hydrocarbures sera installé avant rejet des eaux dans l'Arly.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à PRAZ-SUR-ARLY

le, 25/11/2020

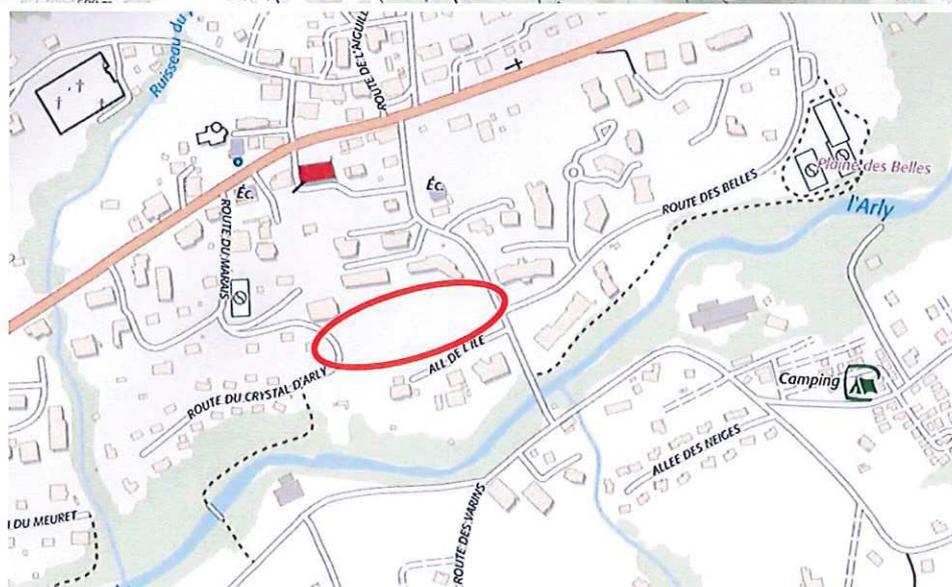
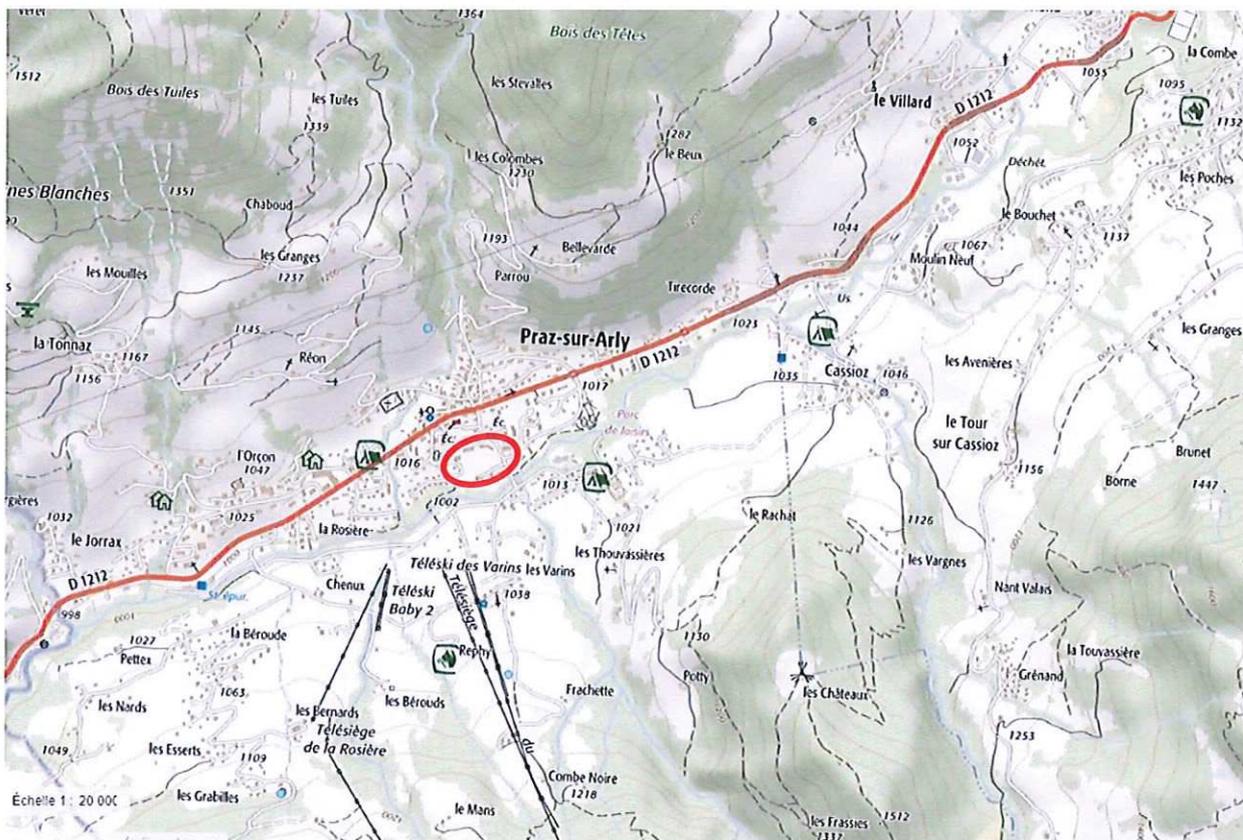
Signature

M. le Maire Yann JACCAZ





AMENAGEMENT PARKING ET VOIRIE  
SUR LA COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY  
PLAN DE SITUATION





AMENAGEMENT PARKING ET VOIRIE  
SUR LA COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY  
Photos et vue aérienne du site



Photo 1

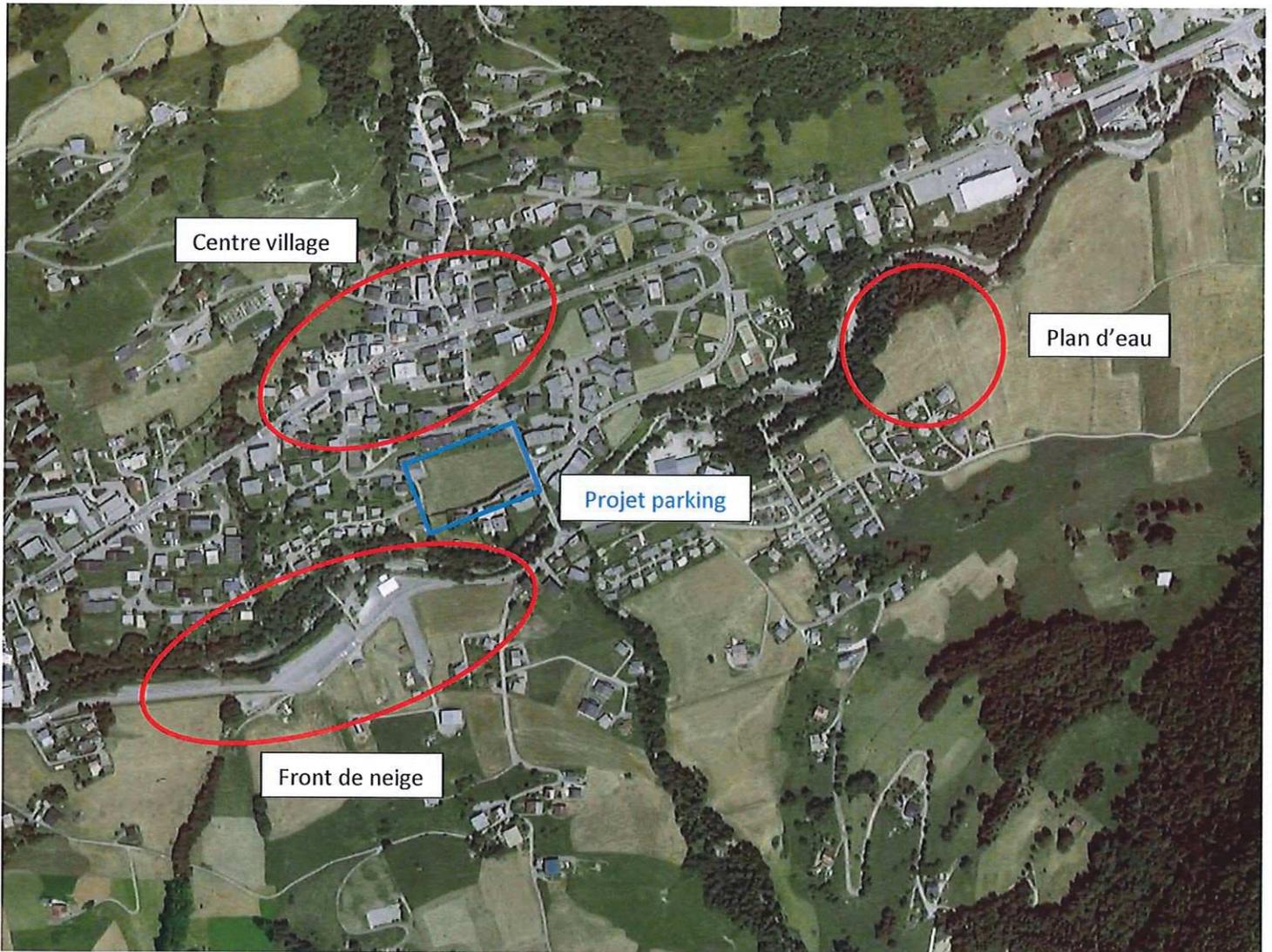




Photo 2



Vue aérienne du site







Zone protégée limitée à 20km/h  
Sans unique sens de circulation

Circuit local

Espace vert

Parking 199 places  
dont 13 places PMR

Quai à plancher

Quai bus

WC

Emplacement vélos

Banc

Voie verte 3.00m à 3.50m

Langage comme signal

Banc

Parking 13 places  
- 2 Places de recharge pour véhicules électriques dont 1 PMR  
- 3 places PMR  
- 8 places VL

 <b>PRAZ SUR ARLY</b>	<b>Parking 212 places</b>	
	DATE : Novembre 2020	 Mairie de PRAZ ARLY



La délégation départementale de la Haute-Savoie

Affaire suivie par :  
Aurore FERAL  
Service santé environnement  
ars-dt74-environnement-sante@ars.sante.fr  
04 26 20 93 82

Réf : 93868 . 315

Objet : Avis sur projet - parking public au lieu-dit de l'île - Praz-sur-Arly

Anncely, le 27 SEP. 2019

Monsieur Le Maire  
MAIRIE DE PRAZ-SUR-ARLY  
36 route de Megève  
74120 PRAZ SUR ARLY

Monsieur le Maire,



Pour faire suite à votre courrier reçu en date du 15 juillet 2019 concernant le projet de parking public situé dans le périmètre de protection rapproché du pompage du marais déclaré d'utilité publique par arrêté n° DDAF-B/2-95 du 3 février 1995, ce projet avait fait l'objet d'un avis d'hydrogéologue agréé en juin 2015 conditionnant sa réalisation à la mise en œuvre de préconisations techniques avant, pendant et après travaux.

Les préconisations avant travaux formulées étaient :

- ✓ La réalisation d'une enquête sanitaire dans le périmètre de protection rapprochée sur la conformité des équipements d'assainissement, eaux pluviales et stockage de fioul domestique ; celle-ci, réalisée en 2019, a mis en évidence le déversement d'eaux pluviales de quelques habitations dans le réseau d'eaux usées. Les propriétaires ont été informés de la nécessité de déconnecter leurs eaux de toitures. L'inventaire des cuves à fioul souligne l'absence d'information sur deux installations anciennes. Il faudra s'assurer qu'elles sont étanches et ne présentent pas de risque de pollution pour la ressource en eau.
- ✓ La mise en place d'une alimentation de secours en cas de pollution accidentelle dans le périmètre de protection du puit du marais, ressource indispensable à la commune. La création d'une interconnexion avec la commune de Megève et la signature d'une convention de maillage ont été réalisées en 2018.

Au regard de ces éléments, j'émet donc un **avis favorable** à ce projet, sous réserve de prise en compte des prescriptions de l'hydrogéologue agréé en phase travaux et en phase d'exploitation, à savoir :

**En phase chantier** : interdiction de stationnement des engins de chantier sur le site, mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion d'un déversement accidentel d'hydrocarbures ou de produits risquant de porter atteinte à la qualité des eaux.



En phase exploitation : réserver le parking à des véhicules de tourisme, entretenir régulièrement le dispositif de récupération des eaux pluviales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général et par délégation,  
Pour Le directeur départemental de la Haute-Savoie,  
L'ingénieur du génie sanitaire



Florence CHEMIN